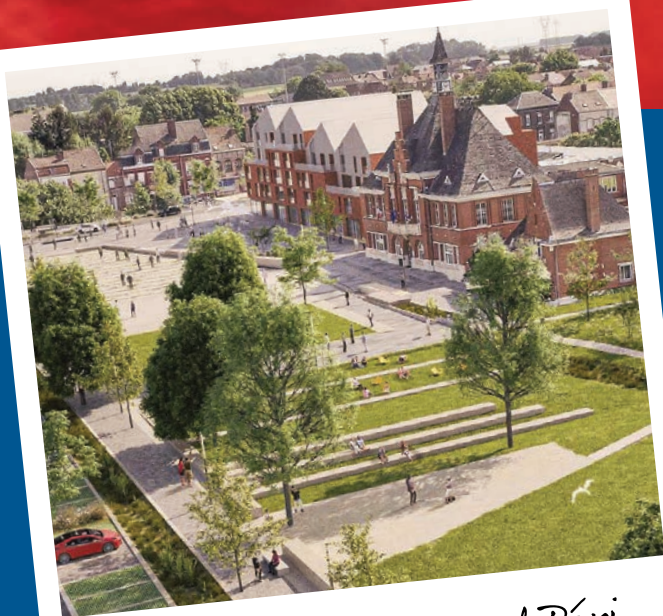


WSZYSTKIE WYDARZENIA



Future Place Gabriel Péri



BUDGET 2023

- Les dépenses de fonctionnement restent contenues, dans un contexte géopolitique et économique bouleversé.
- Les grands projets entrent en phase de réalisation.
- La baisse du taux d'imposition des ménages se poursuit.

Sommaire

4 VIE COMMUNALE

- L'aménagement du cimetière continue.
- Les CM2 de la ville en visite au Fort de Leveau à Feignies.

5 L'INTERVIEW

- 4 questions à Joël Boute, Conseiller municipal délégué au protocole et aux affaires militaires et patriotiques.

6 TRAVAUX

- Vers toujours plus d'éclairage LED.
- Zone des 10 Muids : un chantier qui roule !
- Renouvellement du quartier de La Briquette : les rendez-vous de la Maison du Projet.

8 CONSEIL MUNICIPAL

- Conseils municipaux des 16 mars et 5 avril 2023.

9 BUDGET

- Les dépenses de fonctionnement restent contenues, dans un contexte géopolitique et économique bouleversé.
- Les grands projets.
- La baisse du taux d'imposition des ménages se poursuit.
- Le diagnostic des voiries de Marly est terminé.
- La vidéo-protection urbaine sera en service cette année.

15 CONSEILS DE QUARTIER

- Les bureaux des Conseils de quartier sont constitués.

16 INSERTION PROFESSIONNELLE

- Aide à l'insertion professionnelle : le CCAS est là pour vous.
- Retour sur la journée dédiée aux métiers du bâtiment.

18 AÎNÉS

- Jeudis des aînés, toujours un succès !
- Les prochains rendez-vous pour les aînés.

20 LA PAGE DES P'TITS LOUPS

- C'est quoi le devoir de mémoire ?

21 LUDOTHÈQUE

- Toujours plus de culture et de jeux à la ludothèque !

22 ACTUALITÉS

- L'Orchestre Philippe Zuliani a conquis le public.
- Les Moments Musicaux Marlysiens : Duo Appassionata
- La 20^e édition du Ciné Soupe.
- Journée Internationale des Droits des Femmes.
- Ils ont visité l'Hôtel de Ville !
- Vous avez dit dodgeball ?
- Alors, c'était comment la Classe de Neige ?

25 CITOYENNETÉ

- FR-Alert : le dispositif d'alerte à la population française.
- A partir du 17 avril : les rendez-vous en ligne pour vos pièces d'identité.

26 COMMERCE / SANTÉ

- La Maison Médicale est ouverte.
- Une réunion d'infos travaux pour les commerçants.

27 PROPRIÉTÉ

- La propriété de notre ville : l'affaire de tous !

28 AGENDA

- Evénements festifs et culturels.

30 ETAT CIVIL

31 EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL



Jean-Noël Verfaillie
Maire de Marly

Vice-président du Conseil départemental du Nord
Vice-président de Valenciennes Métropole

Vous l'aurez remarqué : la couverture de votre magazine est exceptionnellement traduite en polonais pour cette édition. Nous vous l'annonçons dans les numéros précédents : cette année célèbre les 50 ans de notre jumelage avec Olecko. Aussi, au fil des mois, plusieurs événements seront organisés et se présenteront comme de belles occasions de (re)découvrir la Pologne et sa culture.

Restez à l'écoute, notamment via notre application mobile, pour ne manquer aucun de ces rendez-vous. Vous pourrez ainsi assister à un concert aux accents polonais avec les Klouskis Boys, visiter l'expo « Marly-Olecko : 50 ans d'amitié » ou encore voir le magnifique documentaire de Thomas Gallo « Pour votre liberté et la nôtre » relatant la résistance polonaise durant la guerre dans les Hauts-de-France et notamment dans le valenciennois. Ce film vous plongera dans notre histoire, avec des témoignages poignants de résistants et vous donnera, je l'espère, envie d'interroger nos aînés et d'échanger avec eux sur notre devoir de mémoire.

Alors que la guerre en Ukraine fait rage depuis plus d'un an déjà, apprendre de notre histoire et la partager avec les plus jeunes est plus que jamais essentiel. Les élèves de CM2 de toutes nos écoles ont d'ailleurs pu, tout début avril, se rendre au Musée du Fort de Leveau (Feignies), consacré à la Première Guerre Mondiale et y découvrir le quotidien des soldats durant ce conflit et les conditions de vie des Poilus.

Nos amis Polonais nous rendront visite lors de la semaine de l'Europe du 8 au 14 mai et assisteront, entre autres, aux commémorations du 8 mai 1945, place du Sergent Blary. Serez-vous à nos côtés à 11h pour ce moment d'hommage et de mémoire ?

Je vous souhaite une bonne lecture.



Votre magazine municipal est distribué, chaque saison, par les élus de la ville accompagnés de bénévoles, que nous remercions chaleureusement pour leur contribution.

Vous n'avez pas reçu votre Pleine Page dans votre boîte ?

Il est possible que celle-ci ne soit pas accessible (par exemple, dans certaines résidences où l'accès se fait par un badge sécurisé). Vous pouvez le retrouver à l'accueil de la Mairie, dans les Centres Sociaux et en version digitale sur www.marly.fr. Vous pouvez également envoyer un mail à communication@marly.fr pour nous le signaler.

Vous souhaitez contribuer à la distribution du Pleine Page dans votre quartier ?

Votre aide est à la bienvenue et toute l'équipe sera heureuse de vous accueillir ! Envoyez un

mail avec vos coordonnées, en précisant votre quartier, à communication@marly.fr !

Vous êtes artisan ou commerçant et vous avez envie de faire paraître un encart publicitaire dans la prochaine édition ?

C'est possible et vous pourrez ainsi faire connaître, développer et valoriser votre activité auprès des Marlysiens, à tarif accessible.

Pour plus d'informations sur les formats disponibles, les tarifs et les prochaines dates butoirs, contactez le Service Communication de la Ville à communication@marly.fr

Pourquoi votre magazine est-il aux couleurs de la POLOGNE ?

Marly et Olecko, ville polonaise située à 1640 km d'ici, fêtent leurs 50 ans de jumelage ! A cette occasion de nombreux événements vous seront proposés toute l'année : concerts, film, exposition, jeux... Retrouvez le détail pages 28-29 !

Qu'est ce qu'un jumelage ?

C'est un partenariat entre deux villes situées dans deux pays différents. Les premiers jumelages ont eu lieu après la Seconde Guerre Mondiale, pour ramener la paix sur le continent.

Le jumelage permet de découvrir comment vivent nos voisins, quelles sont leurs traditions. C'est surtout une belle histoire d'amitié et l'occasion de renforcer la citoyenneté européenne !

Quelles sont les autres villes jumelées avec Marly ?



Lepe en Espagne



Vilkaviskis en Lituanie



Valmiera en Lettonie

Les chiffres clés !

6 100
exemplaires
distribués

852 kg
de
magazines
à chaque
édition



Annie et Gilles, bénévoles.

Photo : Joël Quentin



L'aménagement du cimetière continue.



Les équipes de la ville ont commencé l'enherbement d'allées du cimetière avec des graminées. Cette méthode alternative permet d'éviter le désherbage tout en reverdissant l'espace. Ces allées pourront, par la suite, être tondues. Des mélanges fleuris seront également semés. Pour rappel, l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite.

Dans cette démarche d'amélioration du cimetière, certaines allées ont déjà été engazonnées, des potelets ont été installés autour du columbarium et le nouveau portail, automatisé, sera installé prochainement.



Le saviez-vous ?

L'engazonnement se fait sur un chemin de terre et donne des allées vertes, comme un gazon. **L'enherbement** se pratique sur un terrain plutôt minéral (allée de cailloux par exemple) et donne des allées à l'aspect plus sauvage, avec des graminées ou des fleurs. Dans les deux cas, les allées peuvent être tondues.



Les CM2 de la ville en visite au Fort de Leveau à Feignies.

Quelques jours avant les vacances de Pâques, les enfants sont partis en bus pour visiter le musée du Fort de Leveau, consacré à la Première Guerre Mondiale. Ils ont découvert les conditions de vie des Poilus, les cuisines où étaient préparés les repas de la troupe, mais aussi, avec beaucoup d'émotions, le tunnel des emmurés où ont été retrouvés les corps de neuf soldats français tués lors du bombardement du 7 septembre 1914.



Vous souhaitez visiter le Musée de la Mémoire ?
Il est ouvert gratuitement tous les mercredis de 14h à 17h, avec un guide qui répond à toutes vos questions sur les conflits mondiaux.

4 questions à...

Joël Boute
Conseiller municipal délégué au protocole et aux affaires militaires et patriotiques.

Par quelles actions œuvrez-vous pour le devoir de mémoire avec les plus jeunes ?

Comme l'a dit si justement Winston Churchill « Un pays qui oublie son passé est condamné à le revivre ». Aujourd'hui retraité, j'ai été militaire pendant 42 ans, j'ai beaucoup voyagé. Il me semble indispensable de retranscrire l'histoire aux plus jeunes mais aussi les sensibiliser aux situations géopolitiques partout dans le monde. Pour les commémorations patriotiques, nous intégrons systématiquement les jeunes du Conseil Municipal des Enfants créé en 2021 sous l'impulsion de Monsieur le Maire. Ils sont totalement impliqués : lors de la cérémonie du 4 septembre (commémoration de la libération de Marly et de Valenciennes) ils ont par exemple déposé des roses blanches à l'énoncé des 21 noms des résistants morts pour la France. Au 104^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre, ils ont lu des poèmes.

En parallèle, avec les associations patriotiques dont je fais partie et en collaboration avec Assia Lazreg, élue chargée de la politique éducative : nous avons par exemple travaillé avec 37 élèves de l'école Marie Curie. Ils ont écrit aux Amis de la Gendarmerie pour soutenir les gendarmes en opération à l'étranger pendant les fêtes. Il y a quelques jours, j'ai accompagné les classes de CM2 de la ville au Fort de Leveau à Feignies, bombardé en 1914 par les Allemands. Les élèves de toutes les classes de CM1-CM2 de la ville viennent chaque année visiter le Musée de la Mémoire. Régulièrement, j'accompagne des classes pour visiter les champs de bataille de la Somme avec la visite du Musée 1916 de la ville d'Albert.

Certains Marlysiens ne connaissent pas encore le Musée de la Mémoire, pouvez-vous nous en dire plus ?

Il s'agit d'un petit musée en terme d'espace mais un grand musée pour sa symbolique et les messages qu'il communique. Il s'est créé à l'initiative de Jacques Lamotte, André Danhiez, Serge Carpentier et Louis Zajac, il était tout d'abord implanté rue Jean Jaurès. Puis il a déménagé en 2011 au 207 de l'avenue Henri Barbusse. Il invite à comprendre et à se souvenir des conflits auxquels la France a participé (ou participe encore) : les deux guerres mondiales, évidemment, mais aussi la guerre d'Algérie, celle du Vietnam. On y expose des objets, souvent issus des dons (**merci à nos donateurs !**) comme des grenades, des fusils, des tenues, des drapeaux, des casques mais également des photos, des affiches d'époque. Au-delà de la dimension historique, c'est un lieu où on sensibilise à l'éducation civique et à la citoyenneté. Toutes les générations qui entrent dans ce musée y trouvent un enseignement, une émotion, un étonnement.

A Marly, nous avons aussi l'Allée de la Mémoire à l'emplacement de l'ancienne voie de chemin de fer Valenciennes - Maubeuge. Cette Allée a été créée en hommage aux deux citoyens de Marly

tombés en Algérie en 1957 et 1960 : Albert Charles et Pierre Clottens.

La mémoire est parfois plus personnelle, on pense par exemple à nos défunts. Quels sont les projets en cours et à venir pour le cimetière ?

Un cimetière est avant toute chose un lieu de recueillement. A Marly, le cimetière Saint-Jacques a été créé en 1850. Il s'est agrandi au fil du temps pour répondre aux demandes et compte à l'heure actuelle 3 100 emplacements. Un columbarium a été ajouté pour répondre aux nouvelles demandes de la population, avec 180 places pour les urnes. Le jardin du souvenir permet, lui, d'accueillir les cendres. Récemment, nous avons procédé à l'enherbement de plusieurs allées (*lire page 4*). Le cimetière est le reflet de l'histoire d'une ville. A Marly, on y retrouve notamment les sépultures des anciens Maires comme Oscar Carpentier, Guy Ville, Fabien Thiémé. Charles Maillet, aviateur de la première guerre mondiale, est aussi enterré à Marly. Un projet d'agrandissement du cimetière est en cours d'étude avec toute l'équipe municipale, c'est également un sujet abordé par le Conseil de Quartier du centre-ville, que préside Thomas Jorieux, élu en charge du cadre de vie et de l'embellissement de Marly.

Quel message auriez-vous pour ceux qui ne respectent pas assez les lieux de mémoire ?

Cela peut paraître étonnant, mais oui, il y a toujours des personnes mal intentionnées, ou simplement mal informées qui ne respectent pas les lieux de mémoire. On voit régulièrement des déchets jetés dans le cimetière, on nous signale souvent des dépôts sauvages dans l'allée de la Mémoire dont je vous parlais plus tôt... Heureusement, ces personnes irrespectueuses sont une minorité. Malheureusement, elles mettent à mal le travail des équipes de la ville mais plus encore, elles bafouent la mémoire de personnes défuntes, qui ont souvent fait sacrifice de leur vie pour notre pays. Avouez, que dit comme ça, ça fait réfléchir, non ?



Jean-Nôel Verfaillie, Joël Boute, et Karol Sobczak (maire d'Olecko), au musée de la Mémoire en 2022.

Vers toujours plus d'éclairage LED.

La transformation positive de notre ville se poursuit ! Vous l'aurez peut-être remarqué : l'éclairage public a été revu au profit d'un éclairage LED : rue Victor Hugo, rue Voltaire, rue des Fusillés, rue Pierre Costa, rue du Chemin Vert et rue Emile Zola. Les travaux sont en cours, dans d'autres rues, comme au sein des rue Ambroise Croisat et corons Joly et Gostiaux. En plus de contribuer aux économies d'énergie, ce nouveau mode d'éclairage est modulable en fonction des besoins et nécessite moins d'interventions grâce à sa durabilité. Ces aménagements s'inscrivent dans une démarche de transition écologique et viennent compléter la mesure prise depuis quelques mois déjà et qui consiste à réduire l'intensité lumineuse, la nuit, sur les voiries principales et secondaires. De plus, avec le réaménagement du quartier de La Briquette, les travaux de la Zone des 10 Muids ou encore la réhabilitation de la place Gabriel Péri et de l'avenue Henri Barbusse, ce sont beaucoup d'autres rues qui bénéficieront prochainement de l'éclairage LED, avec à terme, une ville totalement éclairée de manière moins énergivore.



Zone des 10 Muids : un chantier qui roule !



Le 5 avril, Monsieur le Maire et Madame Céline Plateel-Thuin, 1^{ère} adjointe, se sont rendus sur la Zone des 10 Muids pour une visite du chantier en cours et un moment d'échange avec les entreprises. Toutes ont pu saluer le bon déroulement du chantier, financé par Valenciennes Métropole et qui vise à transformer cette Zone économique de Marly pour en faire l'une des plus attractives du valenciennois, notamment en terme environnemental. En effet, la zone devrait être totalement autonome dans ses consommations. Le cadre de vie n'est pas en reste : des voies cyclables sont aménagées sur l'ensemble de la zone et des espaces publics sont repensés pour le plus grand plaisir des joggeurs et promeneurs que l'on y croise très souvent le week-end. Le chantier devrait se terminer avant les grandes vacances pour une inauguration dès la rentrée 2023. Les entreprises, leurs salariés et les riverains pourront ainsi profiter pleinement de cette rénovation durable et qualitative.



Renouvellement du quartier de La Briquette : les rendez-vous de la Maison du Projet.

Le futur restaurant est presque terminé et devrait ouvrir ses portes aux premiers gourmands mi-mai. La construction du CFA poursuit sa lancée avec pour objectif l'ouverture à la rentrée de septembre 2024 pour former les premiers apprentis.

Découvrez le reportage TV sur le CFA de Marly :



En parallèle des chantiers, des ateliers thématiques sont proposés aux riverains et aux associations mais également aux enfants accueillis dans le cadre des activités du Centre Social. Aussi, le 15 février et le 22 février, les 6-12 ans et les ados ont pu réfléchir ensemble à la place des enfants et des jeunes dans le futur quartier de La Briquette.

En soirée, le 2 mars, associations et habitants se sont penchés sur la question de l'aménagement de l'espace Aragon (aire de jeux, mobilier urbain, équipements de plein air...) tandis que le 10 mars après-midi, le sujet abordé était celui du déplacement. En voiture, à pied, à vélo, en transports en commun, tous ont partagé leurs habitudes et leurs idées pour mieux aller et venir à La Briquette.



Place des jeunes dans le futur quartier de La Briquette



Aménagement de l'espace Aragon



Se déplacer dans le quartier de La Briquette

Le saviez-vous ?

La Maison du Projet vous accueille tous les vendredis de 14h à 17h au sein de la Maison de Quartier, au 29 rue de Champagne.



Conseils municipaux des 16 mars et 5 avril 2023.

■ La ville de Marly fait l'acquisition des deux biens immobiliers, situés ruelle Dufour.

L'objectif est de pouvoir créer un parking en bas de l'avenue Henri Barbusse dans le cadre du réaménagement de cette même avenue.

Les biens sont achetés aux numéros 10 et 13 de la ruelle, pour un montant total de 138 600 €.

■ **Signature d'une convention avec SIGH** dans le cadre du déploiement de la vidéo-protection. L'objectif étant de couvrir tous les quartiers de la ville, à certains endroits comme place Louise Michel, les caméras seront installées sur des bâtiments qui n'appartiennent pas à la ville. Il convient donc de signer une convention avec la SIGH pour l'installation des équipements.

■ Un audit des voiries de Marly a été mené en 2022.

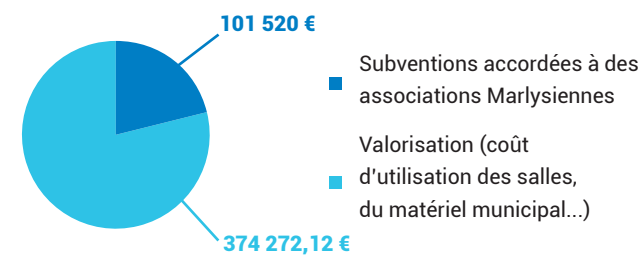
L'objectif est de couvrir l'ensemble des quartiers d'ici 2026 et de refaire l'ensemble des voiries qualifiées comme étant « en très mauvais état ». *Lire page 13 pour plus d'informations.*

■ Changement du lieu de célébration des mariages en raison de travaux.

Avec les travaux de la place Gabriel Péri, les mariages ne pourront plus se tenir dans la salle des mariages. Ils se feront à l'école de Musique qui bénéficiera d'un rafraîchissement intérieur et extérieur pour l'occasion. Un grattage sera par exemple fait sur la partie en schiste rouge et des graviers bleus seront étalés.

■ Subventions aux associations.

En 2023, 101 520 € de subventions sont accordées à des associations Marlysiennes, qui s'ajoutent aux 374 272,12 € de valorisation (coût d'utilisation des salles, du matériel municipal...).



TOTAL des subventions pour les associations en 2023 : 475 792,12 €

■ Renouvellement de la participation à l'action de Manager de centre-ville

La convention est renouvelée afin que la manager de centre-ville puisse poursuivre ses missions : accompagner les artisans et commerçants dans leurs projets, contribuer au développement commercial sur la commune, informer et accompagner les commerçants pendant les travaux de l'avenue Henri Barbusse et de la place Gabriel Péri...

■ **Subvention à l'Association des Centres Sociaux et Socioculturels** de la Région de Valenciennes pour un montant maximum de 233 714 € pour 2023.

■ Adhésion de la ville à l'Agence de Développement et d'Urbanisme (ADU) de Sambre Avesnois Hainaut Thiérache.

Au regard des différents projets portés par la ville de Marly, celle-ci prend part au programme partenarial d'activités de l'ADU, lui permettant de bénéficier d'une assistance technique en matière de développement et d'urbanisme. L'adhésion est proposée afin que l'ADU engage notamment un processus de réflexion autour du secteur d'aménagement dit de « La Rhônelle », grand parc urbain avec berges aménagées.

■ Versement d'une subvention au Centre Communal d'Action Sociale de la commune.

Alors qu'en 2020, la subvention était de 250 000 €, elle est portée en 2023 à plus de 460 000 €, permettant ainsi le développement de nouvelles actions comme l'insertion professionnelle tout en poursuivant l'accompagnement des personnes les plus en difficulté.

■ Marly Industries : rétrocession et classement des voiries dans le domaine public de la commune.

SIGH était propriétaire des rues Ferré et Balavoine le temps des travaux. Avant de les reprendre dans la voirie communale, plusieurs échanges ont eu lieu pour que cette reprise se fasse uniquement si les espaces concernés sont remis en bon état. La discussion pour la rétrocession, aux mêmes conditions, des rues France Galle, Bashung et des espaces verts au nord de la rue Ferrat est en cours.

Les dépenses de fonctionnement restent contenues, dans un contexte géopolitique et économique bouleversé.

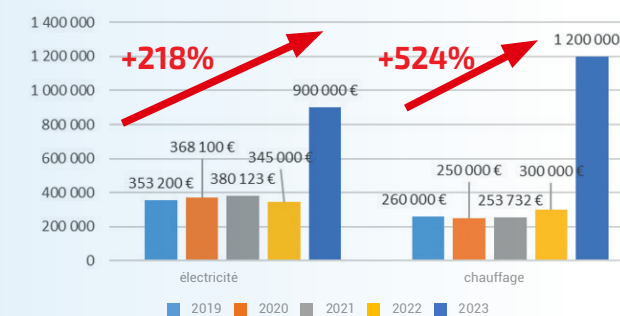
1. Le contexte

Le contexte géopolitique et économique est bouleversé avec **un taux d'inflation de 5.23% en 2022** et de 6.3% pour l'année 2023, la guerre en Ukraine et l'explosion des coûts énergétiques.

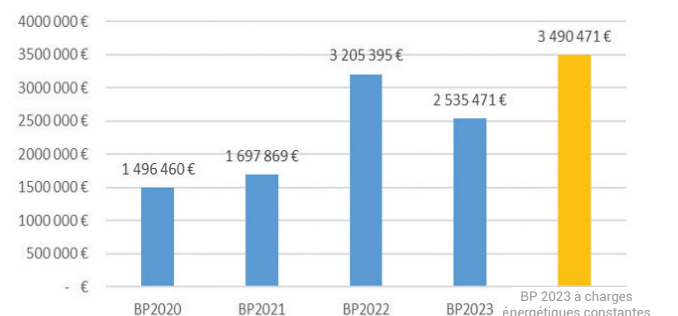
2. Des coûts qui augmentent

En 2023, les coûts des charges énergétiques sont estimés à 1 200 000 € soit une augmentation de 524% par rapport à 2019. Malgré ces coûts, les économies réalisées sur le fonctionnement général de la ville permettent de continuer à dégager des marges de manoeuvre pour investir à hauteur de plus de 2.5 millions d'euros.

Evolution des dépenses énergétiques

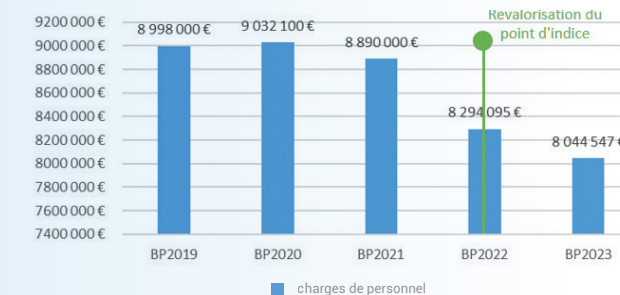


Virement à la section d'investissement

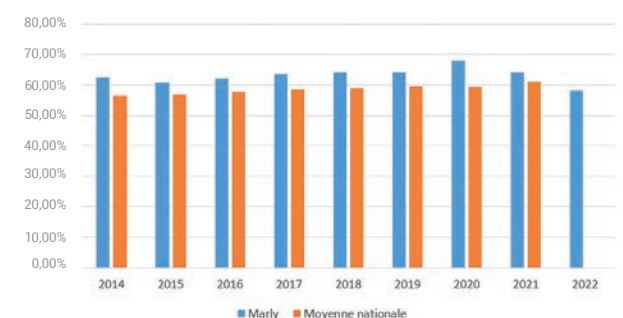


3. Des dépenses qui restent contenues

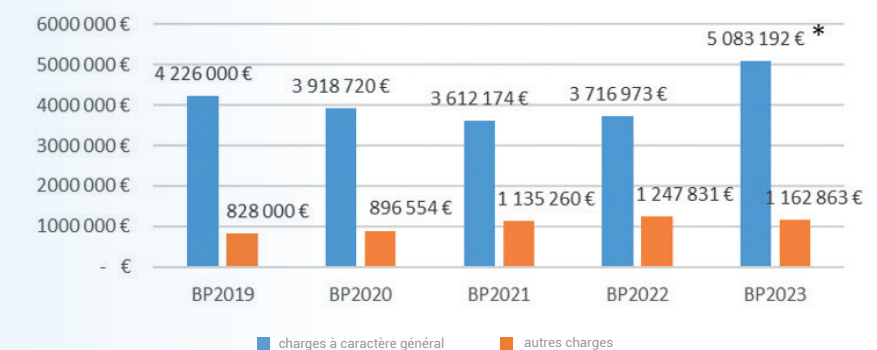
Charges de personnel



Charges de personnel en %



Charges à caractère général



* Dont une augmentation de 1 455 000 € liée aux charges de dépenses énergétiques.

Les grands projets entrent en phase de réalisation.

Après un temps indispensable d'étude, les grands projets entrent dans leur phase de concrétisation : vidéo-protection, Groupe Scolaire, Place Gabriel Péri...



Vidéo-protection
554 947 €



Réfection des voiries
600 000 €



Réhabilitation de l'école Jules-Henri Lengrand
600 000 €



Réaménagement des locaux municipaux
300 000 €



Place Gabriel Péri
1 180 826 €

LES INVESTISSEMENTS

POUR 2023



Groupe scolaire de la Briquette
6 445 013 €

Mars

Avril

Mai

Juin

> Opération de protection des végétaux conservés

> Désamiantage

> Déconstruction du Château avec récupération d'éléments architecturaux décoratifs pour la construction du groupe scolaire
> Abattage et dessouchage des arbres avec conservation des troncs et broyage des branches pour pailler les massifs de la ville

> Installation du chantier de construction du nouveau groupe scolaire



archi5

Place et avenue : les travaux commencent !

A partir du 2 mai

Mise en place du chantier et des signalisations spécifiques

Du 9 au 19 mai

Démarrage des travaux de chaussée de l'avenue Henri Barbusse (partie sud)

Du 22 mai à début juillet

Début des travaux de la rue Oscar Carpentier

Début juillet à début août

Début des travaux de la Place et réhabilitation de la placette Jules-Henri Lengrand

Début septembre jusqu'à la fin 2023

Travaux de la partie nord de l'avenue et du parc Oscar Carpentier.

Jusqu'au début de l'été 2024

suite et fin des travaux, aménagements des espaces verts.



La Mairie et les commerces restent ouverts pendant les travaux !
Le stationnement se fera dans les rues adjacentes.

La circulation avenue Henri Barbusse se fera en sens unique, dans le sens Valenciennes -> Marly, pendant toute la durée des travaux. Une déviation sera mise en place via la rue Oscar Carpentier et la rue Jean Jaurès.



« La mise en œuvre du programme d'investissements massifs sur l'ensemble du mandat sera à peu près de 34 millions d'euros, avec en comparaison des dépenses pour les travaux et les projets qui étaient de seulement 14 millions sur le mandat précédent (2014-2020). »

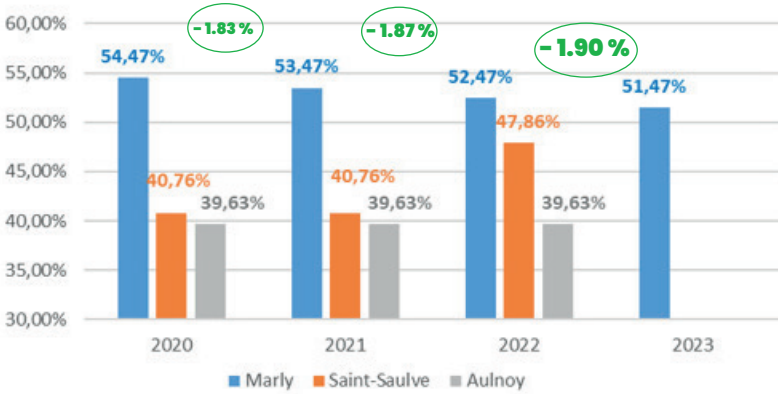
Yves Floquet
Adjoint en charge des finances

La baisse du taux d'imposition des ménages se poursuit.

Cette année encore, le taux de taxe foncière bâti est en baisse d'un point, et passe ainsi de 52.47% à 51.47%. Le taux de taxe foncière sur le patrimoine non-bâti est lui aussi en baisse d'un point.

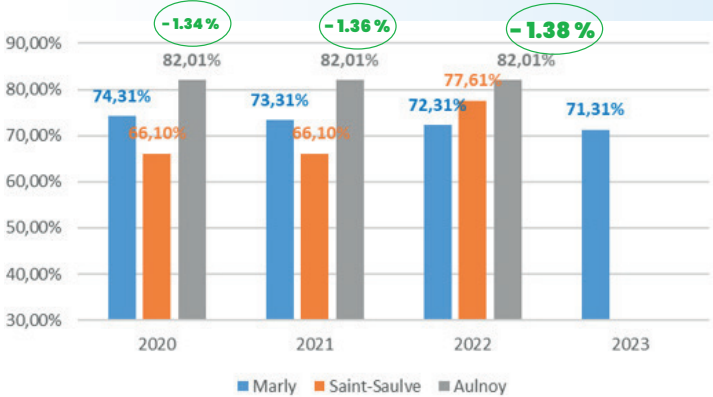
La taxe foncière sur le patrimoine bâti.

En baisse d'un point par an, tous les ans, depuis 2020, elle passera en 2023 à 51.47%, ce qui correspond à une baisse de 1.90% par rapport à 2022.



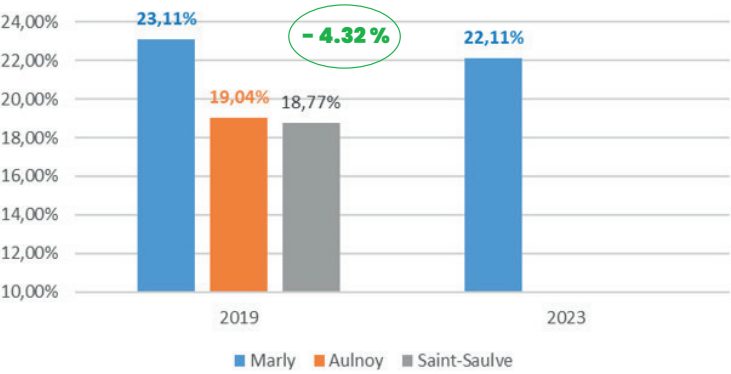
La taxe foncière sur le patrimoine non-bâti.

Là aussi, la baisse se poursuit d'un point par an depuis 2020. Elle est ainsi passée de 74.31% en 2020, à 73.31% en 2021, puis à 72.31% en 2022 pour passer, à 71.31% en 2023, soit une baisse de 1.38% par rapport à l'année dernière.



La taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

Nouveau cette année : les communes doivent fixer le taux pour la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. (Pour rappel, elle a disparu pour les résidences principales). La tendance est également à la baisse avec un taux inférieur de 4.32% en 2023 par rapport à 2019. Elle était en effet de 23.11% en 2019 et sera de 22.11% cette année.



Le saviez-vous ?

- Les impôts sont calculés avec deux éléments :
- **Les bases**, fixées par l'Etat. Elles sont revalorisées tous les ans et ne peuvent pas être modifiées par la commune.
 - **Les taux**, fixés par la ville. A Marly, les taux ont baissé chaque année depuis 2020.



« Cette baisse soutient le pouvoir d'achat des Marlysiens dans un contexte économique compliqué et une inflation qui reste élevée. C'est une promesse de campagne et je tiens à poursuivre cette dynamique ! La baisse d'impôt contribue aussi à renforcer l'attractivité de notre ville. Des nouveaux habitants qui cherchent à s'installer à Marly n'auront plus ce frein fiscal, face à des communes voisines comme Aulnoy ou Saint-Saulve. »

Jean-Noël Verfaillie
Maire de Marly

Le diagnostic des voiries de Marly est terminé.
Place à l'entretien et à la rénovation.

Après 5 mois d'étude approfondie par le bureau Immergis, spécialisé dans la gestion de l'espace public, les voiries de Marly ont pu être classées en 4 catégories : bon état, état moyen, mauvais état et très mauvais état.

Les chiffres clés !

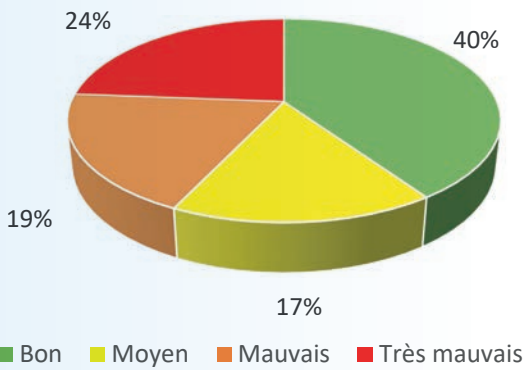
L'objectif est de couvrir l'ensemble des quartiers d'ici 2026 et de refaire l'ensemble des voiries qualifiées comme étant « en très mauvais état ».

Dès 2023, les voiries structurantes de chaque quartier de la ville seront traitées en priorité.

Au-delà de la réfection de la voirie, des aménagement sécuritaires et paysagers pourront voir le jour en fonction des voiries.

44 Kms de voiries communales étudiés
88 Kms de trottoirs

600 000 € consacrés au budget dès 2023



Le coût de remise en état :

- Pour les chaussées en plus mauvais état et où est préconisé de remplacer le tapis voir de refaire la structure de la voirie : 3 000 000 euros HT pour la chaussée
- Réparations ponctuelles (entretien) + travaux lourds (surface et / ou structure) = 4 200 000 euros HT

Etat	Linéaire (enk m)
Bon	17.7
Moyen	7.3
Mauvais	8.4
Très mauvais	10.4

Quartier	Bon	Moyen	Mauvais	Très mauvais
quartier floralies-cite des oiseaux	25%	13%	26%	35%
zone des 10 muids	0%	17%	0%	83%
domaine de la vallée de la rhonelle	65%	11%	12%	12%
quartier de la brique-guynemer	50%	24%	8%	18%
quartier centre - vieux marly	37%	19%	24%	20%



« Notre ville dispose de voiries communales et départementales. Sur la voirie communale, nous avons 44 km qui ont été attentivement étudiés, pendant 5 mois, avec des photos prises, mètre par mètre par 2 véhicules équipés de caméra. Ce diagnostic nous a donné une cartographie précise, avec les rues en bon état (comme la rue Voltaire) ce qui correspond à 17.7 km, les rues en état moyen (comme la rue Pasteur) soit 7.3 km, les rues en mauvais état (comme la rue des Giroflées) ce qui représente 8.4 km et celles en très mauvais état (c'est le cas de la rue Victor Delbove par exemple), soit 10.4 km. »

Céline Plateel-Thuin
1^{ère} adjointe, chargée de l'urbanisme, du logement, de la lutte contre l'insalubrité, des grands travaux, de l'accessibilité, des transports et de la rénovation urbaine

La vidéo-protection urbaine sera en service cette année.



Elle couvrira tout le territoire communal et répondra à des enjeux de sécurité et de tranquillité comme de gestion urbaine (incivilités, accidents, évènements climatiques ...).

Le Centre de Supervision Urbain (CSU) permettra :

- de renforcer la prévention et la sécurité des personnes sur la voie publique en complément des effectifs de terrain.
- d'apporter son appui opérationnel aux patrouilles de voie publique et aux services d'enquête dans le traitement au quotidien de nombreux actes de délinquance notamment en matière de flagrant délit.
- de fournir les images requises par les services de police et qui contribuent au déroulement des investigations judiciaires.
- de lutter contre les incivilités et favoriser une meilleure gestion de l'espace public.

Les chiffres clés !

139
caméras

236
objectifs



Jean-Yves Nava
Conseiller municipal délégué aux travaux.

« Alors que toutes les communes limitrophes disposaient, depuis de nombreuses années pour certaines, d'un tel système, la ville de Marly avait limité la vidéo-protection aux seuls bâtiments communaux et au fil des années, cet équipement, partiel était devenu inopérant, plusieurs des caméras étant hors d'usage. Pour remédier à cette situation, qui ne facilitait pas le travail des services de police, il a donc été décidé, conformément à nos engagements, de doter l'ensemble des entrées de la ville, des quartiers et des résidences de caméras. La vidéo-protection, à juste titre, est soumise à une réglementation et des contrôles très stricts, notamment pour le respect des libertés individuelles.

La préparation a donc pris plusieurs mois dans le cadre d'un comité de pilotage, associant les services techniques, les services des polices municipale et nationale, ainsi que les services de la sous-préfecture. Nous nous sommes entourés aussi d'un bureau d'études spécialisé, qui a préparé le dossier technique très complexe, ainsi que le dossier d'appel d'offres et suivra l'exécution des travaux. »

Les bureaux des Conseils de quartier sont constitués.

Nous vous en parlions dans le numéro précédent : les Conseils de quartier, au nombre de quatre, se mettent en place à Marly. Les personnes intéressées ont été contactées fin d'année dernière, les Conseils se sont constitués et les bureaux ont été votés il y a peu.

- Chaque bureau d'un Conseil de quartier est composé :
- d'un président, qui est un élu de la ville
 - d'un vice-président, élu par les membres titulaires et suppléants
 - d'un secrétaire, élu par les membres titulaires et suppléants



Quartier Centre-ville
Bureau constitué le 13 février
Président : Thomas Jorieux (au centre)
Vice-président : Laurent Jeannas (à gauche)
Secrétaire : Edwige Paye-Ben Yasmina (à droite)

Habitants du secteur, vous pouvez contacter votre Conseil de quartier par mail à : centreville@marly.fr



Quartier La Briquette-Guynemer
Bureau constitué le 21 mars
Présidente : Alice Dupont-Donnet (au centre)
Vice-présidente : Audrey Mouly (à gauche)
Secrétaire : Annick Hourdiau (à droite)

Habitants du secteur, vous pouvez contacter votre Conseil de quartier par mail à : quartiers@marly.fr



Quartier La Rhonelle
Bureau constitué le 7 mars
Président : Serge Moreau (au centre)
Vice-présidente : Sabine Sacleux (à gauche)
Secrétaire : Cécile Panczak (à droite)

Habitants du secteur, vous pouvez contacter votre Conseil de quartier par mail à : larhonelle@marly.fr



Quartier Les Passiflores
Bureau constitué le 30 mars
Présidente : Isabelle Dupont (à gauche)
Vice-président : Jean-Pierre Barthélémy (au centre)
Secrétaire : Marie-Odile Lefebvre (à droite)

Habitants du secteur, vous pouvez contacter votre Conseil de quartier par mail à : lespassiflores@marly.fr

Aide à l'insertion professionnelle : le CCAS est là pour VOUS.

La Cellule Emploi du CCAS de Marly :

Conscient de la nécessité, pour le CCAS de Marly, d'axer sa politique d'Aide en direction de l'Insertion Professionnelle, le Président de la structure, Jean-Noël Verfaillie, a impulsé la création d'une Cellule Emploi, composée d'un Conseiller en Insertion Professionnelle et d'un Référent RSA.

Sa mission est de faciliter la qualification et la remise à l'emploi de tous les Marlysiens le souhaitant.

La Cellule Emploi s'est donc dotée de deux Micro Actions qui sont autant d'outils à la disposition des administrés de Marly :



► Parcours Gagnant :

L'action doit permettre au chercheur d'emploi de redéfinir son projet en découvrant et en choisissant le métier qui, tout à la fois, l'intéresse et peut être porteur d'emploi, de se qualifier en conséquence (avec notamment une participation financière de la Cellule Emploi) et de trouver l'emploi adéquat grâce au Chargé de Relation Entreprise de la structure et de ses contacts dans le monde de l'entreprise.

► Auto-mise sur Toi :

L'action permet de lutter contre les freins périphériques à l'emploi en facilitant la mobilité des Marlysiens (co-financement de permis de conduire, aide à l'achat de véhicules alternatifs ou Micro Crédit pour l'achat d'une automobile), en travaillant sur la fracture numérique (aide à la recherche d'emploi par le biais des nouvelles techniques de communication et d'information), en facilitant la garde d'enfant pour les parents intégrant une formation ou retrouvant un emploi (aide au financement des frais de garde, SIDA, places en crèches municipales, etc.) ou en prenant en charge (totalement ou partiellement) le matériel nécessaire à la reprise d'une activité professionnelle.

Rencontre avec Sara, accompagnée par le CCAS pour son projet professionnel.



Sara, 38 ans,
Marlysienne depuis 3 ans

« Je suis maman de 3 enfants et je suis arrivée à Marly pendant la Crise sanitaire du Covid, en 2020. Mon premier contact avec le CCAS était dans le cadre d'un accompagnement personnel (démarches administratives liées à ma recherche de logement). Comme beaucoup de Marlysiens et Marlysiennes je croyais que l'accompagnement du CCAS s'arrêterait au volet social : aide pour des démarches administratives, logement, CAF, FSL, bons alimentaires... Je n'avais aucune idée de l'accompagnement professionnel au niveau du CCAS. En mai 2022, j'ai demandé à réaliser un stage d'immersion au CCAS pour la confirmation de mon projet professionnel (j'étais sage-femme au Maroc et mon diplôme n'a pas d'équivalence en France). J'ai été accueillie par le directeur de CCAS et accompagné par un Conseiller en Insertion Professionnelle. Le but était de confirmer mon projet de CASP (Chargée d'Accompagnement Social et Professionnel). En octobre 2022, j'ai intégré cette formation au CNAM de Valenciennes. Elle était financée par le PLIE et par la Région mais il restait une partie à ma charge.

Grace à l'accompagnement de CCAS j'ai pu bénéficier d'un coup de pouce financier pour avancer sur mon projet professionnel et payer la partie qui restait à ma charge. J'ai bénéficié aussi d'une aide financière pour les frais de garde et cantines grâce à l'accompagnement du CCAS. C'est un accompagnement professionnel à la fois de proximité et de qualité.

Vous êtes Marlysiens, vous avez un projet professionnel ou vous cherchez un travail, faites comme moi, munissez-vous d'un CV et prenez un rendez-vous avec votre Conseiller en Insertion Professionnelle. »

Retour sur la journée dédiée aux métiers du bâtiment.



Le vendredi 10 mars était consacré à un secteur d'activité qui recrute : le BTP. Découverte des différents métiers, formations possibles, offres d'emplois, simulation de conduite d'engins de chantier... tous les acteurs du bâtiment étaient réunis sur la Place Gabriel Péri, au CCAS et dans la Salle du Conseil Municipal.

L'évènement a mis en relation des personnes en quête d'information, ayant un projet défini ou en recherche active d'emploi avec les Conseillers en Insertion Professionnelle, les chantiers d'insertion du secteur de Valenciennes Métropole, les organismes de formation comme le CFA de Marly et les recruteurs.



Jean-Noël Verfaillie, maire de Marly



Florence Anderlin, conseillère municipale



Alice Dupont-Donnet, adjointe chargée de l'action sociale



Mathilde Barbieux, conseillère municipale



« Après une mauvaise expérience, j'ai été obligé de rompre mon premier contrat. J'ai été soutenu par la Cellule Emploi du CCAS de Marly. En plus, les quatre conseillers du CFA BTP Marly m'ont aidé et j'ai signé mon contrat suite au forum des métiers du BTP. Je redémarre mon parcours pro chez VLH à Marly. Mes deux petits garçons vont être fiers de leur papa. »

Julien, 24 ans

Besoin d'aide ? Contactez le CCAS



ccas@marly.fr



03 27 23 99 24

Jeudis des aînés, toujours un succès !

Chaque mois, le CCAS propose aux aînés de Marly un rendez-vous convivial et gratuit.



En janvier, les participants ont ainsi visité la Brasserie de la Villette à Saultain et découvert, pendant 2h, les secrets du brassage et les différentes caractéristiques des bières produites.



En mars, l'atelier stop aux arnaques avait pour objectifs d'informer et de sensibiliser aux dérives sectaires. En effet, depuis le Covid-19, de nombreuses personnes éprouvent de fortes craintes de la maladie et peuvent être abusées par des thérapeutes auto-proclamés, des charlatans, des escrocs et divers gourous.

Le saviez-vous ?

La Brasserie de la Villette, à Saultain, produit des bières artisanales à partir de produits essentiellement locaux. La technologie performante de la brasserie se met au service de la tradition et permet, entre autres, le brassage de la Bière de Marly. Vous avez pu découvrir un de leur produit phare dans le Colis des Aînés, à Noël.



Les prochains rendez-vous pour les aînés :



- Jeudi 27 avril ► Animation autour du Jazz, à l'Ecole Municipale de Musique, dans le cadre de la Journée Internationale du Jazz
- Jeudi 11 mai ► Atelier Floral – Maison de quartier Les Florolies
- Jeudi 22 juin ► Atelier bien-être
- Jeudi 20 juillet ► Centre aéré des aînés, une journée inter-générationnelle
- Jeudi 14 septembre ► « Faites travailler votre mémoire » dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer
- Jeudi 16 novembre ► Animation sur le code de la route avec Square Permis
- Jeudi 7 décembre ► Atelier créatif « Je prépare Noël »

Inscription indispensable & gratuite au :
03 27 23 99 24 ou par mail à ccas@marly.fr

En février, une quinzaine d'aînés accompagnés de plusieurs élus de la ville ont participé à un atelier ludique et instructif sur les éco-gestes et l'adaptabilité du logement, en partenariat avec SOLIHA.

C'est quoi le devoir de mémoire ?

As-tu déjà entendu cette expression ?
Le devoir de mémoire signifie que nous devons tous nous souvenir d'évènements historiques tragiques et penser aux victimes de ces évènements pour ne plus qu'ils se reproduisent. Le devoir de mémoire se traduit aussi par des commémorations officielles. Tu connais peut-être déjà celle du 8 mai 1945 qui aura lieu très bientôt. Ce jour-là nous aurons une pensée spéciale pour les personnes mortes pendant la Seconde Guerre Mondiale et un hommage officiel sera rendu au Monument aux Morts Place du Sergent Blary à 11h. Les enfants du Conseil Municipal des Enfants seront là, et toi ?

Et si on testait tes connaissances sur les journées commémoratives ?

Relie la bonne date au bon hommage.

- 4 septembre A

14 juillet B

18 juin C

8 mai D

5 décembre E

8 juin F

18 octobre G

17 juillet H

27 mai I

25 septembre J

11 mars K

11 novembre L

24 avril M
- 1 Commémoration de l'Armistice de 1918

2 Commémoration de l'Appel du Général de Gaulle

3 Hommage National dans le cadre du 60e anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie

4 Commémoration de la Victoire de 1945

5 Journée Nationale à la Mémoire des Victimes des Crimes Racistes et Antisémites de l'Etat Français et d'hommage aux Justes de France

6 Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France en Indochine

7 Journée Nationale d'hommage aux Victimes du Terrorisme

8 Fête nationale

9 Journée Nationale de la Déportation

10 Journée Nationale de la Résistance

11 Journée Nationale d'hommage aux Morts pour la France de la Guerre d'Algérie et des Combats du Maroc et de la Tunisie

12 Cérémonie de la Libération de Marly et de Valenciennes

13 Journée Nationale d'hommage aux Harkis et autres Membres des Formations Supplétives

Toujours plus de culture et de jeux à la ludothèque !

L'équipe de la ludothèque vous accueille désormais au sein de la Maison des Associations, 35 rue Barbara.
Un espace plus adapté et plus accessible, des horaires d'ouverture plus larges, des animations plus nombreuses : vous allez adorer y venir et y revenir, avec vos enfants. Des centaines de jeux de société et de livres vous attendent, pour tous les âges.



> **L'heure du conte** emmène les petits de 3 à 6 ans dans un univers enchanté. A chaque événement, un nouveau thème est abordé pour découvrir le monde merveilleux de la lecture. Les mercredis à 10h30. Prochaines dates : 19 et 26 avril, 10 et 24 mai, 7 et 21 juin. Pendant les vacances scolaires, L'heure du conte se poursuit avec un atelier d'arts plastiques.



> L'atelier de lecture **Les bébés lecteurs** accueille les petits de 0 à 3 ans. Ces derniers font leurs premiers pas dans l'univers du livre, en découvrant l'objet et des histoires adaptées à leur jeune âge. Les samedis à 10h et à 11h. Prochaines dates : 6 mai, 3 juin.



Pour vous offrir le meilleur accueil lors de ces événements, les réservations sont indispensables. Sur place, par téléphone au 03 27 23 99 93 ou par mail à mediatheque@marly.fr

Les horaires d'ouverture de la ludothèque !

Adhésion pour un an :
18 € par famille Marlysiennne
36 € par famille extérieure

	Hors Vacances Scolaires		Vacances Scolaires	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Mardi	10h-12h	16h-18h	9h30-12h	14h-18h
Mercredi	9h30-12h	14h-18h	9h30-12h	14h-18h
Jeudi				14h-18h
Vendredi		16h-18h	9h30-12h	14h-18h
Samedi	9h30-12h		9h30-12h	

Ludothèque - Maison des Associations - 35, rue Barbara - Marly

L'Orchestre Philippe Zuliani a conquis le public.

Près de 200 personnes ont assisté, à la salle des fêtes, au concert de l'Orchestre Philippe Zuliani en ce beau dimanche du 12 février. Les spectateurs ont été transportés par une programmation éclectique allant de Wagner à Hans Zimmer en passant par les grands thèmes du cinéma : *Da Vinci Code*, *The Gremlins Suite* ou encore le très célèbre *Over the Rainbow*. L'association Philippe Zuliani permet à des musiciens issus des écoles de musique, conservatoires et harmonies du Nord Pas-de-Calais d'approfondir l'étude de leur instrument de manière collective tout en assurant un contexte artistique et culturel riche.



Les Moments Musicaux Marlysiens : Duo Appassionata.



Isabelle Alglave

Dimanche 5 mars à l'école de Musique de Marly, le Duo Appassionata composé de Isabelle et Olivier Alglave, a proposé un concert original aux petites et grandes oreilles venues les écouter. Elle au piano et lui au vibraphone et marimba, ils ont proposé des morceaux allant du classique au (hard)rock, le tout teinté d'une pointe d'humour. Pendant plus d'une heure, Mozart a ainsi côtoyé James Bond, Coldplay et les Guns N' Roses.



Olivier Alglave

La 20^e édition du Ciné Soupe

Pour cette nouvelle édition du Ciné Soupe, deux séances étaient proposées au public, à 11h et à 19h. Ce programme itinérant offre l'opportunité de découvrir des courts métrages aux techniques et thèmes variés, agrémentés de poésie, d'humour et de questionnements sur le monde qui nous entoure. A l'issue des séances, un temps d'échange convivial et gourmand était organisé autour d'un bol de soupe.



Journée Internationale des Droits des Femmes.



A l'occasion du 8 mars, la classe de violoncelle de l'Ecole Municipale de Musique, dirigée par Emmanuel Puigdemont, l'Ecole Municipale de Danse et les élèves de la classe de violoncelle du conservatoire de Valenciennes ont mené un projet pédagogique dont le rendu final est une vidéo intitulée ConcorDanse qui a été diffusée sur les Réseaux Sociaux et dans le cadre de l'exposition Egalité Femmes – Hommes qui s'est tenue à la ludothèque du 7 au 17 mars.

Pour voir et revoir le clip ConcorDanse, scannez ce QR Code



De leur côté, les Archers de Marly ont proposé des portes ouvertes et un concours mère/fille de tir à l'arc. Une jolie manière de faire découvrir ce sport olympique encore méconnu par les femmes, puisqu'elles ne représentent qu'un tiers des effectifs du club ! La Compagnie des archers de Marly est labellisée Sport et Femmes par le Comité départemental olympique et sportif du Nord ! Aurore Fareneau et Frédérique Viste, élues de Marly, ont tenté l'expérience. **Et vous, envie de vous y mettre ? Envoyez un mail à : archersdemarly@gmail.com**



Photo : François Delattre

Ils ont visité l'Hôtel de Ville !

Jeudi 9 février, la classe de CE1 de l'école Marie Curie est venue découvrir la Mairie de Marly. Guidés par Céline Plateel-Thuin, 1^{ère} adjointe, et accompagnés de leur institutrice, les enfants ont pu lire la devise de la République, apprendre l'histoire du buste de Marianne ou encore découvrir la photo officielle du Président de la République accrochée dans la Salle du Conseil Municipal.

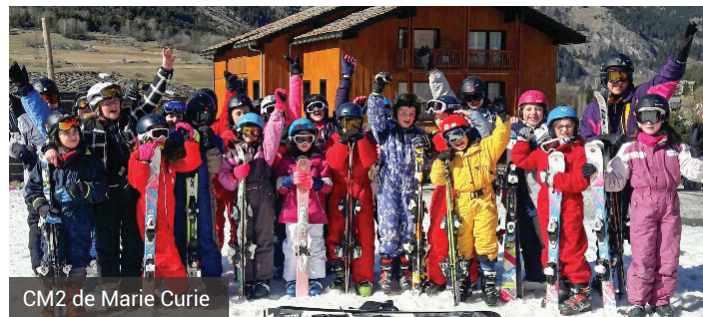


Vous avez dit dodgeball ?

Pendant les vacances scolaires de février, les éducateurs sportifs de la ville sont intervenus dans les différents centres-aérés. Les enfants de 5 à 11 ans ont découvert des nouvelles pratiques sportives, avec des activités variées et ludiques. Ainsi, ils ont pu s'initier entre autres au dodgeball ou encore à l'archery tag. Cette discipline combine l'agilité du tir à l'arc avec des flèches en mousse et les règles du paint-ball.



Alors, c'était comment la Classe de Neige ?



CM2 de Marie Curie

Après 13 heures de bus, le dépaysement : des paysages époustouffants et un grand soleil ! Pour ce séjour au ski à Val Cenis, les 47 enfants de 9-10 ans (la classe de CM1 de Jules-Henri Lengrand et la classe de CM2 de Marie Curie) étaient accompagnés de Patrick Lemaire, élu de la ville, de Catherine Alglave, Directrice du groupe scolaire Jules-Henri Lengrand, de Christophe Perrin, enseignant à Jules-Henri Lengrand, de Frédérique Davoine, directrice du groupe scolaire Marie Curie, mais aussi d'une parent d'élève et de Claire Levecque, Chef de Pôle des politiques éducatives de la ville.

Dès leur arrivée au centre de vacances *Les Edelweiss*, dans le village de Termignon, les enfants ont fait leur lit et défait leur valise pour se préparer à une belle petite semaine riche en activités. Au programme : visite de la maison du bois, ski, musée du patrimoine, randonnée en raquettes, veillées avec des contes et des jeux de société prêtés par la ludothèque de Marly, échange avec un guide de haute montagne. Ce dernier a partagé sa passion pour la montagne, raconté l'histoire des équipements qui permettent la pratique des sports d'hiver et fait découvrir aux petits et grands la faune et la flore locales. Le séjour s'est terminé avec l'incontournable boum.



CM1 de Jules-Henri Lengrand

« Le séjour à Val Cenis s'est vraiment très bien passé. Les enfants sont enchantés : ils en parlent tous les jours.

Mes collègues de l'école Marie Curie m'ont fait les mêmes retours : des enfants et des parents ravis, même s'ils ont veillé tard pour venir rechercher les enfants lors du retour. Il faut dire que le trajet est assez long, mais les enfants sont restés disciplinés...et pleins d'énergie !

Je pense que pour un trajet aussi long, l'idéal serait de partir quelques jours en plus.

Vous savez, pour beaucoup d'enfants c'était la première fois qu'ils partaient aux sports d'hiver.

Ce type de séjour les fait grandir, ils gagnent en autonomie. Ils ont appris à faire leur lit tous les matins, à se coiffer tout seul, à acheter leurs souvenirs en faisant attention au prix...

Personnellement, je pense que le ski ne m'aime pas et c'est réciproque. J'ai fait de la raquette avec les enfants et ça c'était vraiment sympa. Eux, ils sont incroyables, ils font des progrès en quelques jours seulement : ils sont tous rentrés à la maison avec une médaille, l'un deux a même reçu la médaille de bronze. **Je pense que pour tout le monde, c'est un séjour qui restera gravé dans les mémoires :**

les paysages étaient somptueux, le centre de loisirs était situé à 300 mètres seulement des pistes, les intervenants étaient passionnés. Je pense notamment à ce conteur de 87 ans qui nous a tous embarqués dans de magnifiques histoires lors d'une veillée ou à ce guide de haute montagne incolable sur son univers, un vrai personnage ! Le petit bémol : selon moi il manque des animateurs de vie quotidienne et un service infirmerie. Je serai en retraite en septembre, alors je n'aurai pas l'occasion de renouveler l'expérience. Je tiens à remercier Claire, du service éducation de la ville et Patrick Lemaire, élu, pour leur présence à nos côtés lors de ce séjour. »

Catherine Alglave,
directrice de l'école
Jules-Henri Lengrand

FR-Alert : le nouveau dispositif d'alerte à la population française

FR-Alert est un nouveau système d'alerte des populations qui permet d'envoyer des notifications sur les téléphones mobiles des personnes présentes dans une zone concernée par un incident majeur. Développé par le ministère de l'Intérieur, ce dispositif est opérationnel sur le territoire national depuis le 21 juin 2022. Le dispositif FR-Alert repose sur la technologie de diffusion cellulaire (cell broadcast). **Il n'est pas nécessaire de s'inscrire au préalable pour recevoir les alertes ou de télécharger une application mobile.**



Pour les téléphones mobiles dotés de la 4G et de la 5G, les messages d'alertes sont diffusés sous la forme d'ondes radio par les antennes de télécommunication et non pas par SMS, afin d'éviter de saturer le réseau en cas d'envoi à un grand nombre de personnes.

Pour les appareils 2G et 3G, les notifications seront diffusées sous la forme d'un SMS classique.

Si vous vous trouvez dans une zone confrontée à une menace ou à un grave danger, vous recevrez une notification prioritaire qui arrive en même temps sur tous les téléphones mobiles. Elle s'affiche sur l'écran même si celui-ci est verrouillé, et peut être accompagnée d'un signal sonore spécifique et d'une vibration.

En revanche, la notification d'alerte n'apparaîtra pas sur les téléphones éteints ou en « mode avion ».

Les notifications peuvent transmettre des informations sur :

- la nature du risque (un feu, une inondation, un accident industriel...)
- l'autorité qui diffuse l'alerte
- la localisation du danger (établissement, quartier, commune, agglomération, département...)
- l'attitude à adopter (rester chez soi, évacuer la zone...)
- le cas échéant un lien pour obtenir des informations supplémentaires sur un site internet officiel.

Des informations complémentaires relatives à l'évolution de la situation ainsi que la fin de l'alerte sont diffusées par notification, dans la même zone géographique.

Ce dispositif complète le système d'alerte et d'informations des populations (SAIP) qui comprend plus de 2 000 sirènes raccordées à un logiciel de déclenchement à distance, la mobilisation des télévisions et radios pour la diffusion des messages d'alerte et celle des comptes institutionnels sur les réseaux sociaux.

Quels sont les événements concernés ?

L'usage de FR-Alert est limité aux cas d'urgence, dangers imminents ou en cours, qui impliquent d'alerter la population située dans la zone de danger pour leur recommander des gestes d'autoprotection.

Les événements majeurs qui peuvent faire l'objet d'une notification d'alerte sont :

- événements naturels : inondation, tempête et cyclone, incendie, tsunامي, éruption volcanique...
- accidents biologiques, chimiques, nucléaires : pollution, fuite de gaz, incident nucléaire...
- dangers sanitaires : épidémie, pandémie, incident agro-alimentaire...
- incidents technologiques et industriels : panne des moyens de télécommunication, accidents graves sur les réseaux routiers, ferroviaires ou aériens, incident industriel...
- événement grave de sécurité publique, attentat terroriste.

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15732>

A partir du 2 mai : les rendez-vous en ligne pour vos pièces d'identité.

Afin de toujours mieux vous servir, la prise de rendez-vous en ligne pour vos pièces d'identité sera dès le 2 mai accessible sur **www.marly.fr**

- > Prise de rendez-vous quand vous le souhaitez, même en dehors des heures d'ouverture de la Mairie.
- > Consultation en direct des créneaux disponibles sur plusieurs mois.
- > Rappel par mail ou SMS de votre rendez-vous pour ne pas le manquer.



ATTENTION

Certains sites vous proposent de payer pour obtenir un rendez-vous plus rapide pour vos pièces d'identité. Il s'agit évidemment d'une arnaque !



La Maison Médicale est ouverte.

Marko B., 33 ans, co-créateur de la Maison Médicale de Marly

« Je suis kinésithérapeute diplômé depuis 2013 en Belgique. J'ai rapidement passé la frontière pour venir travailler en France. Après presque 10 ans d'exercice en tant que collaborateur au sein du même cabinet, j'avais pour ambition d'ouvrir mon propre cabinet.

J'ai entendu dire que Marly était une ville dynamique en plein développement. Notamment le quartier Nungesser. Ce qui m'a été confirmé lors de ma rencontre avec Monsieur le Maire. En effet, Les Industries qui ont fait la réputation de la ville sont sur le départ, comme Les Fonderies.

Avec mon associé, Silvio Tamburrino, nous y avons trouvé le bâtiment idéal : pas moins de 12 cellules de 10m² jusqu'à 50m² réparties sur deux étages, une belle structure et un emplacement parfait. La manager de centre-ville et l'équipe de la Mairie nous ont donné toutes les informations pour une ouverture dans les règles, avec toutes les démarches à effectuer.

Nous allons réunir une équipe médicale pluridisciplinaire qui aura pour objectif de proposer aux citoyens un large choix de praticiens de la santé : kinésithérapeutes, ostéopathes, médecins, infirmières, diététiciennes... Toute autre profession médicale ou paramédicale est la bienvenue pour compléter nos services sur le secteur.

Nous souhaitons ouvrir le plus rapidement possible, courant du mois d'avril. Nous avons eu beaucoup de demandes sur notre page Facebook, notamment suite à l'article paru dans le Pleine Page précédent. »



Marko Belic à gauche, et Silvio Tamburrino à droite.



Une réunion d'infos travaux pour les commerçants.



Jeudi 6 avril, une réunion était organisée par Valenciennes Métropole, à la salle du Conseil Municipal, pour informer les commerçants du planning des travaux de l'avenue Henri Barbusse, de la place Gabriel Péri et de la rue Oscar Carpentier, et répondre à leurs interrogations.

Une quinzaine de commerçants ont répondu présents à l'invitation. Rappelons que les commerces resteront évidemment accessibles pendant toute la durée des travaux. L'avenue Henri Barbusse restera ouverte à sens unique (dans le sens Valenciennes > Marly) et une déviation sera mise en place via les rues Oscar Carpentier et Jean Jaurès, et ce, à partir du 2 mai.

En mai, vos commerçants se mettront aux couleurs de la Pologne pour fêter l'anniversaire du jumelage.
Merci à eux de contribuer à ce moment d'amitié.

Vous souhaitez ouvrir votre commerce à Marly ?



Léa Bougeant

Notre Manager de Centre-ville est votre contact privilégié. Elle vous accompagne dans vos démarches pour la recherche d'un local, vous informe sur les réglementations en vigueur.

Elle vous met également en relation avec les bons interlocuteurs pour concrétiser votre projet dans les meilleures conditions.

Téléchargez dès maintenant le **Guide Pratique « J'ouvre mon commerce à Marly »** sur marly.fr ou en scannant ce QR Code :



Pour contacter Léa,
Manager de
Centre-ville :
07 87 39 38 55
lea.bougeant@marly.fr

LA PROPRETÉ DE NOTRE VILLE : L'AFFAIRE DE TOUS !

> La question du caca de chien.



Vous êtes nombreux à signaler les « crottoirs » via notre application Ville de Marly. Afin de rappeler les règles de bon sens (les déchets sont à mettre à la poubelle et les crottes de chien doivent être ramassées), des pochoirs ont été réalisés par les agents des Services Techniques dans toute la ville.

Le saviez-vous ?

Tout maître qui ne ramasse pas les déjections de son animal sur la voie publique peut faire l'objet d'une contravention allant de 68 € à 450 €.



Florilège des réponses obtenues à la question

« Pourquoi ne ramassez-vous pas les déjections de votre chien ? »

- > Il va pleuvoir, ça sera nettoyé.
- > J'ai pas pensé à prendre un sacnet...
- > J'avais pas vu qu'il avait fait.
- > C'est un petit chien, il fait des petites crottes.

> Le désherbage et la propreté des trottoirs.



Comme le prévoit l'article 11 du Règlement municipal de propreté des voies et espaces publics, la propreté et le désherbage des trottoirs relèvent de la responsabilité des riverains.

Si vous n'êtes pas en mesure de nettoyer vos trottoirs pour des raisons d'âge ou de handicap temporaire ou de longue durée, pourquoi ne pas demander de l'aide via L'Heure Civique ? Une centaine de Marlysiens sont déjà inscrits et volontaires pour offrir du temps à leurs voisins.

Pour en savoir plus, proposer du temps ou demander de l'aide : rendez-vous sur marly59.lheurecivique.fr

> La propreté en quelques chiffres :

1000 €

Montant de l'amende administrative pour dépôt sauvage. Elle s'ajoute à l'amende pénale.

325 000 €

Coût de nettoyage des dépôts sauvages en 2022.

197

procédures pour dépôt sauvage dressées par la Police Municipale en 2022.

139

caméras de vidéo protection installées cette année pour lutter, entre autres, contre ce fléau.



Retrouvez le guide de la propreté en ligne en scannant le QR Code. Des exemplaires sont également mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

ALA LUDOTHEQUE



L'heure du conte

Les mercredis à 10h30
26 avril
10 et 24 mai
7 et 21 juin

Fête mondiale
du jeu
Samedi
27 mai



Journée mondiale du livre
Samedi 22 avril
Avec le **troc de livres jeunesse**
de 9h30 à 12h30

Les bébés lecteurs
Les samedis de 10h à 11h
6 mai et 3 juin

Troc de livres & jeux
Début décembre



MOMENTS MUSICAUX MARLYSIENS

Lola's Ahouvi

Eglise Saint-Jacques - 17h
Dimanche 30 avril

Dans le cadre de la Journée
Internationale du Jazz, les Moments
Musicaux Marlysiens vous
embarquent pour une balade
jazzy au coeur des plus
belles chansons d'amour.



KLOUSKIS BOYS

Salle du Conseil Municipal - 19h
Mardi 9 mai
Un concert aux accents Polonais



BaCoustic

Parc Jacques Brel
Dimanche 25 juin
Musique brésilienne



AGENDA



LA PLUME ECRIT L'ART



Sur un air de Far West

Parc Jacques Brel
Samedi 22 et dimanche 23 juillet



Recette d'un livre
Dimanche 11 juin

A la découverte du chocolat
Samedi 30 septembre
et dimanche 1^{er} octobre



La fête de la sorcière
Samedi 14 et
dimanche 15 octobre



MARLY - OLECKO 50 ANS

Exposition Marly-Olecko 50 ans d'amitié
A la ludothèque du 6 au 27 mai



« Pour votre liberté et la nôtre »

Film-documentaire - Salle des fêtes - 18h
Lundi 8 mai

Réservation gratuite et indispensable à :
evenementiel@marly.fr ou à la Mairie.
Séance suivie d'un échange avec l'équipe du film.
Pâtisseries polonaises et petite restauration sur place.



BROCANTE



Grande brocante de Marly

Avenue Henri Barbusse
Dimanche 30 juillet : de 6h à 18h
Les inscriptions débuteront fin mai sur www.mybrocante.fr

ECOLE DE MUSIQUE

CONCERTS DE POCHE

Entrée gratuite,
sans réservation



Classe de guitare
Ecole de Musique
Mercredi 10 mai - 18h45

Classes de saxophone,
clarinette et percussions
Ecole de Musique
Lundi 22 mai - 18h30

Accordéons-nous
Eglise Saint Jacques
Samedi 3 juin - 18h

ECOLE DE DANSE

Gala de Danse

Auditorium Saint-Nicolas
Rue de Paris - Valenciennes
Vendredi 23 juin - 19h
Avec la participation de la classe
de violoncelle de l'école de Musique.

Journées
Portes Ouvertes
Ecole de Musique
Du 26 juin au 2 juillet



Scannez le
QR Code et
découvrez le
programme
détaillé



PRÉPAREZ-VOUS POUR LE SAMEDI 24 JUIN !

PRÉPAREZ-VOUS POUR LE SAMEDI 24 JUIN !

Stade Denayer - Dès 9h

Bloquez dans votre agenda cette belle journée festive, associative et sportive.

La 2^e édition du Forum des Associations

Que vous recherchiez une **nouvelle activité** pour vous ou pour vos enfants,
que vous souhaitiez **vous investir dans une association** en tant que bénévole
ou que vous ayez simplement envie de **(re)découvrir le dynamisme**
du tissu associatif de Marly, **cette journée est pour vous !**
Vous pourrez assister à des **démonstrations**, échanger avec les associations,
tester de nouvelles activités.

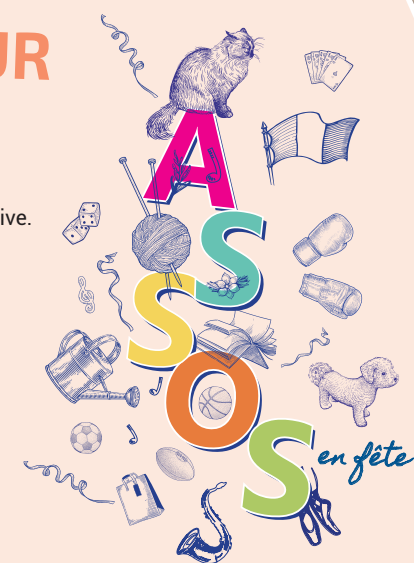


2024 km : une journée pour relever le défi ensemble !

Notre ville est labélisée **Terre de Jeux 2024**, dans le cadre de l'organisation
des Jeux Olympiques à Paris l'année prochaine.
Pour fêter l'événement, montrons à la France entière que Marly
est une ville qui bouge et qui est prête à relever les défis les plus fous.

Ensemble, parcourons 2024 kilomètres !

En courant, en marchant, en fauteuil,
entre amis, en famille : **chaque mètre compte.**
C'est gratuit, sans inscription, sans certificat médical et...
il y aura des cadeaux à gagner tout au long de la journée.
Parlez-en à vos amis, ce défi va faire grand bruit.



Les registres du 15 janvier au 5 avril.

Ils se sont dit OUI !

• Jérôme SÉNÉCHAL et Virginie GRASSART - 25 mars 2023

Ils nous ont quittés...

- Andrée VITEL veuve de Albert DUCHEMIN - 05 janvier 2023 - 92 ans
- Monique DONNET épouse de Pierre DUSSART - 05 janvier 2023 - 88 ans
- Bernard COLLET veuf de Marie-Françoise DURIEZ - 10 janvier 2023 - 92 ans
- Pierre MOREL époux de Danièle DESORT - 12 janvier 2023 - 86 ans
- Sandrine COLMAN divorcée de Xavier NAVONE - 16 janvier 2023 - 48 ans
- Renée MANNECHET veuve de Jean BURGNIER - 21 janvier 2023 - 86 ans
- Marie-France LECERF épouse de Yannick LABRETTE - 25 janvier 2023 - 80 ans
- Claudine COUPE veuve de Jean HOUF - 30 janvier 2023 - 90 ans
- Sylvie RENO divorcée de Dominique MINEL - 30 janvier 2023 - 61 ans
- Evelynne BAYE veuve de Jean-Claude BUFFART - 02 février 2023 - 77 ans
- Frédéric TAVERNE époux de Véronique BOMBART - 07 février 2023 - 58 ans
- Micheline MICHAUX veuve de Robert BOURDON - 07 février 2023 - 99 ans
- Hélène POTIEZ divorcée de Jean MALLET - 20 février 2023 - 94 ans
- Nicolas USAÏ époux de Delphine BROSSARD - 20 février 2023 - 42 ans
- Pierre DURIEUX époux de Marie-Thérèse VANOVERSCHELDE - 22 février 2023 - 83 ans
- Paul FLOUW veuf de Jacqueline MARTINS - 24 février 2023 - 87 ans
- Michel ADAM époux de Renée PHILIPPE - 26 février 2023 - 78 ans
- Simonne DUBOIS veuve de Jean BECOUR - 01 décembre 2022 - 90 ans
- Nicole JAMART veuve de Charles DELBART - 27 février 2023 - 88 ans
- Roger GELAUDE veuf de Lily DEFERM - 01 mars 2023 - 81 ans
- Jacqueline VATIN veuve de André LEGRAND - 06 mars 2023 - 92 ans
- Francine BIGAYON épouse de Calogero AMICO - 07 mars 2023 - 61 ans
- Roger LEROY époux de Yvette DUBOIS - 08 mars 2023 - 90 ans
- Marie-Thérèse SEMAIL épouse de André BESIN - 08 mars 2023 - 78 ans
- Viviane DELACHE veuve de Gérard DEGROISSE - 10 mars 2023 - 77 ans
- Claude THELLIEZ célibataire - 16 mars 2023 - 87 ans
- Elianne PIQUET veuve de Léon COUPÉ - 16 mars 2023 - 96 ans
- Marie MARQUAILLE veuve de Albert BRACQ - 17 mars 2023 - 94 ans
- Laurent KOSOLOSKY époux de Nathalie TAILLEZ - 26 mars 2023 - 53 ans
- Jacqueline DUWEZ veuve de François GABELLES - 19 octobre 2022 - 90 ans
- René LOURDEAUX divorcé de Christine REMY - 25 mars 2023 - 69 ans
- Jacques MARTIN divorcé de Pascaline KEMPF - 28 mars 2023 - 75 ans

Bienvenue à...

- Ambre KRÜGER • 08 janvier 2023
- Nathan SENECHAL • 10 janvier 2023
- Halba SELOSSE • 04 février 2023
- Neyla MOUHTADI • 17 août 2022
- Giulian, Pierre, Dawid, Potter BAUDUIN • 10 mars 2023

Groupe de la majorité

Engagements respectés !

Troisième budget que nous préparons et troisième fois que nous baissions les taux d'imposition.

Chaque année, l'opposition nous reproche cette baisse et en 2023 comme les années précédentes, ils ont fait le choix de ne pas la voter au conseil municipal en nous reprochant de priver la ville de recettes fiscales.

Nous demeurons persuadés que cette baisse est nécessaire. Il en va de l'équité fiscale et de l'attractivité de notre ville. Quand nos opposants d'aujourd'hui étaient aux commandes de la ville et ont augmenté les taux de plus de 30%, ils ont créé un décalage énorme entre notre ville et ses voisines, prenant en otage les propriétaires de leur résidence et dissuadant tous ceux qui auraient pu vouloir venir s'installer dans notre ville.

Alors, certes, c'est une perte de recettes fiscales pour la commune mais nous préférons faire baisser les dépenses de fonctionnement de la ville et son train de vie quotidien plutôt que d'abimer toujours plus l'attractivité de Marly et le pouvoir d'achat de ses habitants.

Et nous y arrivons ! Trois ans que nous baissions les dépenses de fonctionnement et cela malgré un contexte très difficile entre crise sanitaire et crise énergétique. Et grâce à ces économies, nous pouvons financer un plan d'investissement inédit dans notre ville. Les chantiers démarrent sur la place, l'avenue, l'école. Les chantiers se terminent pour ce qui est de la zone des Dix Muids et de la vidéo surveillance.

Respecter nos engagements sur la baisse des taux d'impôts ne nous a pas empêché de respecter ceux que nous avons pris en terme de rénovation de notre ville. Tant pis si cela ne plait pas à nos oppositions qui sont enfermés dans leurs rancœurs et ne comprennent pas que notre échec serait celui de notre ville. Petit à petit, année après année, Marly se transforme et retrouve son attractivité.

Les élus de la majorité

Groupe « Unis pour Marly »	Groupe des élus Socialistes	Groupe des communistes et républicains
UN NOUVEAU CONSEILLER A MARLY Au côté de Fabien THIEME et de Jérôme LEMAN, j'ai eu l'honneur de contribuer à offrir un nouveau souffle à notre belle ville de MARLY, en tant qu'adjoint chargé des travaux et de l'urbanisme, de 2008 à 2020. Très fier du travail accompli, il est désormais temps pour moi de passer la main à la jeunesse. Alors, bienvenue à Karim BERBACHE, qui saura s'opposer à la politique du maire actuel et de ses acolytes, complètement éloignés de vos préoccupations et qui cautionnent la réforme des retraites à laquelle nous sommes opposée.	Dans le cadre de la préparation du budget, nous avons découvert, lors du dernier Conseil Municipal, que le budget du CCAS serait maintenu. Cependant, si nous tenons compte du contexte national, le compte n'y est pas ! La guerre en Ukraine a provoqué une forte augmentation du coût de l'énergie mais aussi des produits de première nécessité, ce qui a déclenché une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires publics territoriaux. De fait, le budget du CCAS sera impacté sur le chapitre de la masse salariale, ce qui mécaniquement va engendrer une baisse de l'enveloppe dédiée aux aides accordées aux plus fragiles. En cette période d'inflation, nous souhaiterions que l'enveloppe des aides allouées soit revue à la hausse et que les factures énergétiques des locaux des associations caritatives soient prises en charge par le CCAS.	Le dernier conseil municipal révélé ses surprises. Quelle déception d'apprendre la suppression du centre de loisirs d'AOUT. Décision unilatérale. Tout comme l'attitude déplorable de notre Maire, affligeante, lors de nos derniers débats. Derrière son ROB édulcoré, menaçant l'opposition et ironisant à chaque intervention. Cette fois, face à une assemblée consternée, il méprise, de son sarcasme, étendard favori de sa majorité, un conseiller en situation de handicap. Une honte qui n'a pas ébranlé notre premier magistrat.
Unis pour Marly Bernard EVRARD	Pour le groupe des élus socialistes Christian Chatelain	Affaire à suivre. Marie-Thérèse Hourez et Virginie Melki Tettini

Horaires de la mairie	Numéros utiles	Permanences
Les services municipaux vous accueillent aux jours et horaires suivants : → du lundi au vendredi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30 → le samedi : 8h30 - 12h	Accueil Mairie 03 27 23 99 00 Services Techniques Municipaux 03 27 29 54 29 Police Municipale 03 27 44 21 91 CCAS 03 27 23 99 24 Appel d'urgence européen 112	> Conciliateur de justice sur rendez-vous, tous les mardis de 9h30 à 11h30 à la Mairie. Prenez rendez-vous : → par téléphone au 03 27 23 99 00 → par mail à mairie@marly.fr > Service des Finances Publiques sur rendez-vous, chaque jeudi matin, de 9h à 12h, au CCCAS, place Gabriel Péri. Prenez rendez-vous : → sur place, auprès du CCAS → par téléphone au 03 27 23 99 24

Documentaire sur la résistance Polonaise
dans les Hauts-de-France



LUNDI 8 MAI À 18H
Salle des fêtes – Place Gabriel Péri

L'association APIA et les Créations de KAZ.WS
présentent

POUR VOTRE LIBERTÉ ET LA NÔTRE

UN FILM DE THOMAS GALLO, ISABELLE ET CASIMIR SZYMCZAK PRODUIT PAR L'ASSOCIATION APIA ET LES CRÉATIONS DE KAZ.WS
AVEC LE SOUTIEN DU DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS, DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LENS-LIÉVIN,
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION HÉNIN-CARVIN, DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION BÉTHUNE-BRUAY-ARTOIS-LYS-ROMANE,
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OSARTIS MARQUION, DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE D'ARRAS,
DE LA VILLE D'HÉNIN-BEAUMONT, VILLE DE GRENAY, VILLE DE DROCOURT, VILLE DE CALONNE-RICOUART, VILLE DE MAROEUIL,
VILLE DE MONTIGNY-EN-GOHELLE, VILLE DE DOURGES, VILLE D'ARRAS,
DU COLLECTIF POLONIA HAUTS-DE-FRANCE, D'ARCHIPOP, DE NEMESIA PRODUCTION IMAGE YANN-ALEXIS MAUS SON KARL LEVACHER
RÉALISÉ PAR THOMAS GALLO, ISABELLE ET CASIMIR SZYMCZAK

Photo : Stanislas Gauthier, Public domain, via Wikimedia Commons - Photo : Zdzisław Kozłowski (1937) sous licence pour l'histoire de la résistance en 1937, original : Zdzisław Kozłowski (1937) by Andrzej Kozłowski, Public domain, via Wikimedia Commons - 100 Years of the Polish Republic - 100 Years of the Polish Republic - 100 Years of the Polish Republic - 100 Years of the Polish Republic - 100 Years of the Polish Republic

Découvrez l'histoire de la résistance
Polonaise dans les Hauts-de-France
avec ce film documentaire réalisé
par Thomas Gallo, Isabelle et Casimir
Szymczak. Ouverture des portes à 17h30.
Petite restauration sur place, pâtisseries polonaises

GRATUIT
RÉSERVATION INDISPENSABLE :
EVENEMENTIEL@MARLY.FR
03 27 23 99 00